

ISSN-L : 3005-9569

ISSN-P : 2414-2565

Cahiers du GReMS

*Revue annuelle du Groupe de Recherches
en Morphosyntaxe et Sémantique*



**ACTES DU COLLOQUE TOUT EN LIGNE
SUR LA DETERMINATION NOMINALE
SUIVI D'UN VARIA**

N°10 décembre 2025

Cahiers du GREMS
Revue du Groupe de Recherches en Morphosyntaxe et Sémantique
Université Marien Ngouabi
Faculté des Lettres et des Sciences humaines
BP : 2642- Brazzaville (Congo)

Directeur de publication : Édouard Ngamountsika, Professeur Titulaire
Rédacteur en chef : Dr (MC) Moukougou Sidoine Romaric

Comité scientifique : Pr Abolou Camille Roger, Université de Bouaké, Pr Abou Napon, Université de Ouagadougou, Pr Benzitoun Christophe, Université de Lorraine, Pr Lefeuvre Florence, Université Paris III, Pr Ibrahim Diakhoumpa, Université Gaston Berger, Pr Irié Bi Gohy Mathias, Université de Bouaké, Pr Mbanga Anatole, Université Marien Ngouabi, Pr Massoumou Omer, Université Marien Ngouabi, Pr Makosso Jean-Félix, Université Marien Ngouabi, Pr Ndongso-Ibara Yvon Pierre, Université Marien Ngouabi, Pr Modou Ndiaye, Cheikh Anta Diop, Pr Moussirou Mouyama Auguste, Université Omer Bongo, Pr Eloundou Eloundou Venant, Université de Yaoundé I, Pr Siouffi Gilles, Université Paris IV, Sorbonne, Pr Rosier Laurence, ULB , Pr Peter Blumenthal, Université de Cologne, André Thibault, Université Paris IV .

Comité de lecture : Germain Eb'aa, Bellarmin Iloki, Nombo Augustin, Albert Gandonou, Jean-Aimé Pambou, Loussakoumounou Alain Fernand, Ndongso-Ibara Yvon Pierre, Jean-Alexis Mfoutou (Rouen), Eloundou Eloundou Venant.

Comité de rédaction : Bellarmin Iloki, Elongo Arsène, Marc Cheymol, Omer Massoumou, Anatole Mbanga, Gérard Noumssi, Alain Ferdinand Raoul Loussakoumounou, Moukougou Sidoine Romaric, Gombé - Apondza Guy Roger Cyriac, Odjoula Régine.

Conception maquette et mise en pages : *Nkanakwono*
Courriel : *cahiersdugrems@gmail.com*

N° 10 décembre 2025

Publié par le *Parcours Langue et littérature françaises*

ISSN: 2414-2565
ISSN-L: 3005-9569
<https://www.cahiersdugrems.cg/index.php/grems/>

Avis aux auteurs

Feuille de styles

Format : A5 marge : 2cm Taille de police :10

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

3.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et

l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, *Zone titre*, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Notre revue est indexée et référencée dans les bases de données et moteurs de recherche scientifiques du monde.

Les Cahiers du GREMS n°9 2024

<https://www.cahiersdugrems.cg/index.php/grems/>



<https://reseau-mirabel.info/revue/24937/Cahiers-du-GReMS>



Open Alex

<https://explore.openalex.org/sources/S4404669731>



https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/browse?critere=title_sci:%22Cahiers+du+GREMS%22



<https://portal.issn.org/resource/ISSN/3005-9569>

<https://portal.issn.org/resource/ISSN/2414-2565>



OAI-PMH

<https://www.cahiersdugrems.cg/index.php/grems/oai?verb=Identify>



https://www.base-search.net/about/en/about_sources_date.php?search_source=Les%20Cahiers%20du%20GREMS



<https://isindexing.com/isi/viewjournal.php>

Acte du colloque TOUT en ligne sur
La détermination nominale en français contemporain
Organisé par le Groupe de Recherche en Morphosyntaxe et Sémantique
du 18 mai 2025

Présentation :

Le groupe de recherche en morphosyntaxe et sémantique (GREMS) de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi en République du Congo organise un colloque TOUT en LIGNE sur la détermination nominale en français contemporain.

Les travaux sur la détermination nominale (désormais DN) sont très nombreux à travers l'histoire de la grammaire et de la linguistique contemporaine. Du *problème de l'article et sa solution dans la langue française* de Gustave Guillaume en 1919 à *La détermination nominale* de Marc Wilmet en 1986 aux *Déterminants du nom en français : syntaxe et sémantique* de Danielle Leeman 2004, sans compter les monographies, les chapitres d'ouvrages, les articles sur la question.

Ce colloque se voudrait une revisitation de la notion de détermination nominale en français contemporain. Il s'appuie sur quatre (4) axes majeurs :

- Le déterminant
- Le substantif
- L'adjectif qualificatif
- L'expansion du nom (le complément déterminatif et la subordonnée relative)

Le colloque se fera exclusivement en ligne avec quatre salons virtuels en lien avec les différents axes. Il accueillera tous les courants décrivant le Syntagme nominal.

Objectifs :

- Revisiter la notion de détermination nominale
- Aborder la question en s'appuyant sur les différents corpus (écrits et oraux)
- Recenser les travaux majeurs sur la question
- Problématiser sur la DN

Public cible

- Enseignants, enseignants - chercheurs, amateurs des questions de langue française
- Etudiants en master ou doctorat

Sommaire

CAMARA Mohamed,

L'expansion du nom, facteur de structuration, de construction de sens et de fluidité du discours dans *Destins hypothéqués de François d'Assise N'DAH*.....11

OTSIEMA GUELLELY Ferdinand,

Ancrage énonciatif et valeur expressive des déterminants démonstratifs en français parlé en République du Congo.....25

KENGNI Simplicie Aimé,

De la (sur)composition nominale à l'enjeu de dénomination chez Patrice Nganang 45

NGANMO FOYET Marie Michèle,

Problématique de la coprésence de l'indéfini et de l'expansion dans le syntagme nominal : essai d'analyse syntactico-sémantique dans *Quand saigne le palmier* de Charly-Gabriel Mbock.....63

NGAKOSSO Séverin et ONDOUO Didier Judes,

Diminutif du substantif "Juif" : refuge et subterfuge de la "Lingua Tertii Imperii" dans trois romans de Joseph Joffo.....77

NATAMA Tilado Jérôme

La sémantique du complément déterminatif dans *La carte d'identité* de Jean-Marie Adiaffi.....95

LONFO Pegwendé Macaire,

L'adjectif qualificatif et sa portée dans *le ventre de l'atlantique* de Fatou Diome.....107

LOUSSAKOUMOUNOU Alain Fernand Raoul,

Détermination nominale et subordination relative : la logique d'une structuration phrastique minimalisée.....119

MFOUTOU Prisca Aubain

Emploi de l'article partitif en contexte guidé : cas des apprenants de 6° du CEG Nganga Edouard.....139

N'GUESSAN KONAN Lazare

Approche argumentative du déterminant dans l'écriture de
Ahmadou Kourouma.....153

KIMIA Guy Gerard-Briand

L'emploi des déterminants négatif en français parlé au Congo...169

DOUMBIA Siaka ,

Rôle du déterminant dans l'enseignement de la lecture et de
l'écriture au fondamental.....185

VARIA

N'ZAPALI-TE-KOMONGO Gervais,

Enseignement/ apprentissage de la lecture au fondamental 1 à
l'école Fatima fille a Bangui en république
centrafricaine.....199

EHOUE Affoua Marie Flore & ADEKPATE Alain Albert,

Les procédés d'adaptation phonologique des noms propres à
syllabe fermées du français empruntés par l'agni sanvi,
langue kwa de Côte d'Ivoire.....217

DAOUDA FOFANA

Le rôle des proverbes dans la régulation des conflits en Afrique :
entre sagesse ancestrale et médiation sociale.....231

KANGA Hervé N'guessan

La prose, terreau moderne de la production poétique.....243

**ANCRAGE ÉNONCIATIF ET VALEUR EXPRESSIVE DES
DÉTERMINANTS DÉMONSTRATIFS EN FRANÇAIS PARLÉ EN
RÉPUBLIQUE DU CONGO**

OTSIEMA GUELLELY Ferdinand

Université Marien Ngouabi, République du Congo
Groupe de Recherches en Morphosyntaxe et Sémantique (GReMS)
E-mail : *ferdinandotsiema@gmail.com*

Résumé

Dans le contexte du français parlé en République du Congo, les déterminants démonstratifs connaissent des usages expressifs et subjectifs qui vont au-delà de leur simple fonction de deixis. Cette étude vise à analyser leur ancrage énonciatif et leur valeur expressive dans les échanges oraux informels. La problématique centrale interroge la manière dont ces démonstratifs traduisent l'implication du locuteur, marquent l'insistance, l'ironie ou l'émotion, et structurent le discours. Pour ce faire, nous avons adopté une approche pragmatique et énonciative, en nous appuyant sur un corpus constitué d'enregistrements de conversations spontanées entre locuteurs natifs congolais. L'analyse révèle que les démonstratifs, notamment « ce », « cet », « cette » et « ces », ne se limitent pas à une fonction référentielle mais remplissent aussi des rôles affectifs et discursifs. Ils participent à la mise en scène de l'énonciation, à l'évaluation subjective et à l'organisation informationnelle du discours.

Mots-clés : démonstratifs, ancrage énonciatif, valeur expressive, français parlé congolais, pragmatique.

Abstract

In the context of spoken French in the Republic of Congo, demonstrative determiners have expressive and subjective uses that go beyond their simple function as deixis. This study aims to analyze their enunciative anchoring and expressive value in informal oral exchanges. The central question questions how these demonstratives convey speaker involvement, indicate insistence, irony, or emotion, and structure discourse. To this end, we adopted a pragmatic and enunciative approach, drawing on a corpus consisting of recordings of spontaneous conversations between native Congolese speakers. The analysis reveals that demonstratives, particularly

"ce", "cet", "cette," and "ces," are not limited to a referential function but also fulfill affective and discursive roles. They participate in the staging of the enunciation, subjective evaluation, and the informational organization of the discourse.

Keywords : demonstratives, enunciative anchoring, expressive value, Congolese spoken French, pragmatics.

Introduction

Aujourd'hui, le français parlé dans les pays francophones d'Afrique subsaharienne constitue, à n'en point douter, un terrain d'observation linguistique particulièrement fécond. En République du Congo, la langue française, bien qu'enseignée à l'école et véhiculée par les médias dans une forme relativement standard, connaît dans la pratique de tous les jours, une grande diversité d'usages marqués par l'influence des langues locales et des réalités socioculturelles. Dans cet espace plurilingue, le français parlé tend à développer des particularités qui méritent une attention scientifique appuyée, notamment en ce qui concerne les phénomènes d'énonciation et d'expressivité.

Parmi les marqueurs linguistiques porteurs de nuances subjectives, les déterminants démonstratifs occupent une place non négligeable. Loin de se limiter à leur rôle traditionnel de déictiques désignant un élément proche ou éloigné dans l'espace ou le discours, ils se révèlent être des outils performants dans l'ancrage énonciatif et l'expression du point de vue du locuteur. Ainsi, dans le français parlé au Congo, *désormais* FPC, il est courant d'observer des emplois des démonstratifs qui vont au-delà de leur fonction référentielle classique pour assumer une charge expressive, affective, voire argumentative. Par exemple, dans des phrases telles que « **ce** frère-**là** il fait trop de bruit ! » ou « **cette** histoire-**là** hein ! », le déterminant démonstratif contribue à la mise en scène du discours et à la position subjective de celui qui parle. En effet, il sied de signaler qu'un certain nombre de travaux ont déjà été menés sur les démonstratifs. Il s'agit par exemple des articles de G. Kleiber (1986, 1998, 2005, 2006 et 2008), des articles de L. Tasmowski-De Ryck (1987), W. De Mulder (1997), G. Philippe (1998), M.N. Gary-Prieur (2001) et de C. Guillot-Barbance (2003) pour ne citer que ceux-là.

Cette recherche se propose donc d'étudier l'usage des déterminants démonstratifs dans le FPC, en mettant l'accent sur leur rôle dans l'ancrage énonciatif et leur valeur expressive. Nous chercherons à comprendre comment ces formes grammaticales participent à la construction du discours oral et à la manifestation du point de vue, de l'émotion ou de l'engagement du locuteur dans son discours. Il s'agira également de montrer en quoi les

emplois observés reflètent des dynamiques langagières propres au français congolais, et ce, à travers une analyse de corpus d'interactions orales recueillies dans des contextes variés.

Pour mener cette réflexion, nous adopterons une approche à la fois énonciative et pragmatique, en nous appuyant sur les théories de l'ancrage discursif et sur des travaux portant sur la subjectivité dans le langage. Cette étude entend ainsi contribuer à une meilleure compréhension du fonctionnement du français parlé en Afrique et à l'enrichissement des recherches sur les déterminants démonstratifs en contexte oral.

Pour mener à bien notre réflexion, l'article s'organisera autour des axes ci-après : nous commencerons par poser le cadre théorique et conceptuel relatif à l'ancrage énonciatif et aux déterminants démonstratifs. Nous présenterons ensuite la méthodologie d'analyse retenue ainsi que le corpus utilisé. L'analyse proprement dite mettra en évidence les différentes valeurs expressives et fonctions pragmatiques des démonstratifs dans le FPC. Enfin, nous proposerons une discussion des résultats avant d'aboutir à une conclusion générale.

1. Cadre conceptuel et méthodologique

1.1. Théories de l'énonciation et de la subjectivité

Cette étude sur des démonstratifs en FPC s'inscrit dans le cadre théorique de l'énonciation, tel que défini par Émile Benveniste. Selon lui (1974, p.80), l'énonciation est l'acte individuel par lequel un locuteur s'approprie la langue pour exprimer son point de vue, marquant ainsi la subjectivité dans le discours. Les démonstratifs, en tant que déictiques, sont des marqueurs essentiels de cette subjectivité, car ils situent les référents par rapport aux coordonnées spatio-temporelles et affectives du parleur. Ces usages montrent que les démonstratifs en français congolais ne se limitent pas à une fonction déictique, mais qu'ils participent activement à la construction du point de vue du locuteur et à l'expression de ses émotions. C'est pourquoi, parlant du démonstratif, M.-N. Gary-Prieur et M. Léonard (1998, p.19) affirment que pour toutes les unités de la langue, le problème est de faire la distinction entre sens (définition dans le système de la langue) et emploi, ou effet de sens (interprétation dans un discours donné).

1.2. Méthodologie : constitution et analyse du corpus

Pour réaliser cette étude, un corpus d'interactions orales a été constitué à partir d'enregistrements de conversations spontanées recueillies à Brazzaville et dans d'autres départements de la République du Congo. Ces enregistrements couvrent divers contextes sociaux et communicatifs, tels que des discussions familiales, des échanges entre amis, des dialogues en milieu

scolaire, académique et professionnel.

L'analyse de ce corpus repose sur une approche qualitative, visant à identifier les occurrences des déterminants démonstratifs et à examiner leur rôle dans l'ancrage énonciatif et l'expression de la subjectivité. Chaque occurrence est analysée en tenant compte du contexte du discours, des intentions communicatives du parleur et des réactions de l'allocataire. Par exemple, dans l'énoncé « **Ce** monsieur-là il croit tout savoir », le démonstratif *ce...-là* est employé non seulement pour désigner une personne spécifique, mais aussi pour exprimer une distance critique ou une désapprobation de la part du locuteur. Cette analyse permet de mettre en évidence la richesse expressive des démonstratifs dans le FPC.

2. Les fonctions énonciatives des démonstratifs

Dans le FPC, les déterminants démonstratifs ne se limitent pas seulement à une fonction déictique (désignation dans l'espace ou le temps), mais font aussi partie de l'organisation énonciative du discours. Ils participent à la construction du point de vue de celui qui parle, à la gestion de l'interaction, et à l'expression de jugements ou d'attitudes.

2.1. Ancrage dans la situation d'énonciation

Lorsque l'on parle de l'ancrage dans la situation d'énonciation, cela renvoie à la manière dont certains éléments linguistiques (comme les pronoms, les temps verbaux, les adverbes ou les déterminants démonstratifs) établissent un lien étroit entre l'énoncé produit et le contexte de sa production. Selon E. Benveniste (1974, p.82), par énonciation,

On entend généralement l'acte de production d'un énoncé par un locuteur dans une situation de communication. Le locuteur (ou énonciateur) adresse un énoncé à un allocuteur, dans des circonstances spatio-temporelles particulières. Ce faisant, il « amplifie l'autre en face de lui » comme partenaire et réfère au monde par son discours.

L'ancrage énonciatif implique donc la présence d'un locuteur, d'un moment précis et d'un lieu défini. En français parlé, notamment en République du Congo, l'ancrage énonciatif se perçoit souvent à travers des formes linguistiques qui situent clairement l'énoncé par rapport aux coordonnées spatio-temporelles du discours. Il permet ainsi de rendre l'énoncé plus vivant, plus personnel et mieux intégré à la situation de communication. Dans cette perspective, l'étude de l'ancrage permet de comprendre comment les locuteurs exploitent la langue pour exprimer leur

position, leur engagement et leur relation avec leur interlocuteur. Les démonstratifs permettent de référer à des éléments présents dans l'environnement immédiat ou connus de l'interlocuteur. De ce fait, ils sont des outils fondamentaux d'ancrage énonciatif. C'est le cas des exemples ci-après :

- 1) Moi-même la façon dont on avait fait à **cette** fille-**là** vraiment pour-euh c'était la gonococcie (*Mbvuru, p.48*)
- 2) Ils sont les premiers à travailler sur euh la voie ferrée euh tout dès le début de **cette** voie- **là** c'est-à-dire quand on l'avait commencé euh ma mère est une ménagère--jusqu'aujourd'hui elle a perdu son époux depuis mil neuf cent quatre- vingt-trois euh—mon--ma – première année à l'école (*Récit d'une assistante sociale, p.70*)

Dans l'exemple (1), « cette fille-là » introduit un référent connu de celui qui parle, probablement présent dans une situation antérieure ou bien évoqué dans le discours. L'ajout de « -là » marque une distanciation déictique, souvent affective. Il faut dire que l'emploi du démonstratif avec le suffixe "-là" renforce la mise à distance (physique ou cognitive), exprimant l'incompréhension, voire l'irritation du locuteur. L'ancrage est ici subjectif : le démonstratif montre que le locuteur se représente cette fille comme connue dans l'univers de référence partagé ou supposé partagé avec l'interlocuteur.

Dans l'exemple (2), « cette voie-là » associe le démonstratif « cette » (proximité cognitive ou discursive) avec « -là » (distanciation temporelle ou affective). Le référent est spécifié dans un cadre spatio-temporel précis (début de la construction de la voie ferrée). Ce démonstratif ancre le discours dans la mémoire collective et dans une expérience partagée ou connue culturellement, renforçant ainsi la valeur testimoniale de ce qui est raconté. Il marque aussi une implication affective du locuteur dans ce qu'il raconte, car il parle d'un souvenir structurant.

Il faut dire que dans les deux occurrences, les démonstratifs avec « -là » jouent un rôle déterminant dans l'ancrage énonciatif. Ils servent à désigner des entités connues, situées dans un espace/temps ou un univers mental partagé. Ce sont des marqueurs d'implication du locuteur, et souvent d'affectivité ou d'évaluation sociale. Ils confirment le lien fort entre oralité, subjectivité et mise en scène du discours dans le français parlé en République du Congo.

3. Fonction expressive : jugement et affect

En français parlé, les démonstratifs jouent souvent un rôle qui dépasse la simple référence à un objet ou une personne. Ils véhiculent souvent

une charge expressive forte, traduisant le jugement ou l'affect du locuteur. En contexte congolais, cette fonction est particulièrement saillante. Un énoncé comme *ce monsieur-là, il m'a énervé* met en évidence non seulement une désignation, mais aussi une attitude, un ressenti négatif. Le démonstratif devient alors le support d'une évaluation subjective, qu'elle soit positive, négative, ironique ou affective. Cette valeur expressive participe à la vivacité et à la richesse du français oral dans ses usages quotidiens. Dans le français congolais oral, les démonstratifs sont fréquemment utilisés pour signaler un affect, une émotion ou un jugement. Ils deviennent alors des marqueurs de subjectivité, comme en témoignent les phrases suivantes :

- 3) Bon ils ont pris la parole il dit que bon euh **ce type-là** : vraiment il doit prendre notre fille en mariage (*Une affaire de la société*, p.79)
- 4) On m'a emmené à l'hôpital CHU mais vraiment **cet hôpital-là** vraiment je ne sais pas comment je peux dire+ ce que le traitement que j'ai eu là vraiment c'est pas ça j'ai eu seulement des nivaquines des aspirines (*Une affaire de la société*, p.77)

Dans (3), le démonstratif « ce » introduit le référent dans l'univers du discours, tandis que « -là » marque une mise à distance affective ou critique. Le terme « type » lui-même est familier, souvent connoté de manière péjorative dans le français oral. L'ajout du démonstratif postposé accentue ce jugement implicite : le parleur ne considère pas l'homme comme digne ou respectable. L'ensemble de l'extrait repose sur une expressivité populaire, propre à l'oralité, et utilise les démonstratifs pour canaliser un affect négatif fort. L'interjection « vraiment » renforce ce positionnement évaluatif, suggérant que l'annonce du mariage provoque une réaction émotionnelle forte, potentiellement de désapprobation ou de surprise.

L'expression « cet hôpital-là » est utilisée dans l'occurrence (4) dans un contexte fortement critique. Le démonstratif désigne une entité institutionnelle connue, mais peu appréciée par la population congolaise. La répétition de « vraiment » traduit une forte charge affective, marquant l'insatisfaction, la frustration ou l'indignation du locuteur. Le locuteur émet un jugement sévère sur la qualité des soins reçus (« c'est pas ça ») en insistant sur l'inefficacité des traitements. L'usage de « là » contribue à mettre en relief cette déception. La structure syntaxique relâchée et les hésitations (« je ne sais pas comment je peux dire ») renforcent l'effet d'émotion spontanée et vécue. On voit clairement que dans les occurrences (3) et (4), les démonstratifs renforcés comme « ce type-là » et « cet hôpital-là » ne se limitent pas à désigner. Ils transmettent un jugement implicite et une affectivité que le locuteur ne formule pas toujours explicitement. Dans le

français parlé en contexte congolais, ces formes participent à une mise en scène du discours subjectif, en valorisant ou en dévalorisant les référents selon le ressenti de celui qui parle.

4. Marqueurs de mise en discours

A l'oral spontané, les démonstratifs peuvent remplir une fonction essentielle d'organisation du discours. En effet, au-delà de leur rôle déictique ou anaphorique connu, ils servent de marqueurs de mise en discours, signalant des transitions, des retours en arrière, des commentaires ou des reformulations. Par exemple, dans une conversation, un locuteur pourra dire : *cette chose-là c'est ce que je disais tout à l'heure*, pour introduire ou relier une idée à une autre. Ces usages confèrent aux démonstratifs une fonction textuelle, qui contribue à la structuration dynamique de l'énoncé, renforçant la cohésion, la clarté et l'interactivité du discours. Les démonstratifs peuvent également introduire des référents déjà mentionnés ou dont le locuteur s'apprête à évoquer. Ils fonctionnent comme des organisateurs du discours oral :

5) Ce vieux-là il est revenu hier encore (*La commerçante*, p.94)

Ici, le démonstratif « ce » placé devant « vieux-là » fonctionne comme un marqueur de reprise anaphorique ; il renvoie à un référent déjà connu du parleur. L'ajout de « là » contribue à l'insistance ou à la mise en relief expressive du personnage évoqué, souvent avec une teinte affective ou péjorative. La formulation : « il est revenu hier encore » ajoute un effet de répétition temporelle, renforçant l'insistance sur le caractère répétitif de l'action. Cela participe également à la mise en scène du discours. Le tout s'inscrit dans une stratégie de mise en discours expressive, marquée par l'oralité et l'implication du locuteur. Ce genre de construction renforce la présence du locuteur dans son récit et participe à une narration colorée et située, où les démonstratifs permettent de lier discours, mémoire et affect.

Dans notre corpus, on constate que ces emplois sont fréquents dans des structures orales familières, souvent accompagnés d'une gestuelle ou d'un regard orientant la référence.

3. Valeur expressive et subjectivité des déterminants démonstratifs

Dans l'usage congolais du français oral, les déterminants démonstratifs ne remplissent pas seulement une fonction de repérage spatio-temporel, mais véhiculent aussi des nuances affectives, évaluatives ou subjectives. Ce phénomène est amplifié dans les contextes de conversation spontanée, où le parleur cherche à exprimer son point de vue ou son émotion.

3.1. Marqueurs de jugement

Les marqueurs de jugement sont des éléments linguistiques qui révèlent l'attitude, l'opinion ou l'évaluation du locuteur à propos d'un fait, d'un comportement ou d'un énoncé. Ils traduisent une subjectivité dans le discours et participent à la construction d'une posture énonciative engagée. En français parlé, notamment dans les interactions spontanées, ces marqueurs peuvent être lexicaux (par exemple : bizarrement, malheureusement, à mon avis, c'est scandaleux), syntaxiques (emploi de tournures emphatiques ou d'exclamations), ou encore prosodiques. Leur usage permet au parleur non seulement de se positionner, mais aussi d'influencer la réception de son message par l'interlocuteur. L'étude des marqueurs de jugement dans un corpus oral permet ainsi de mieux comprendre les stratégies d'implication, de persuasion ou de critique mobilisées dans la conversation. Les démonstratifs sont souvent utilisés pour marquer l'appréciation (positive ou négative) du locuteur sur le référent :

- 6) **Cette** dame-là, elle est trop gentille avec tout le monde (*La commerçante*, p.90)
- 7) pourquoi comme ça - qui avait sorti - **ces** méthodes dans là--oh (*Le contrôleur*, p.19)
- 8) Il travaille avec monsieur l'autre là - Anatole - - crois moi - le jour que tu vas passer là - crois moi - - s'il te donne l'autorisation de passer devant **ces** gens-là crois moi-tu auras la - - une bonne note quoi (*Les conflits entre Koffi et Wazekwa*, p.146)

Le contenu référentiel du démonstratif « cette dame-là » dans (6), avec la postposition « -là », provoque une distance affective tout en identifiant clairement le référent. Le syntagme « trop gentille » introduit un jugement ambivalent : sous une apparence positive, on peut y lire une critique implicite — la gentillesse excessive étant perçue comme naïveté ou faiblesse. L'ensemble marque un jugement personnel du locuteur, renforcé par l'usage du démonstratif qui ancre l'énoncé dans une situation connue ou partagée avec l'interlocuteur. Le démonstratif participe ici à une prise de position évaluative, en signalant un jugement implicite ou nuancé sur le comportement de la personne désignée.

L'expression « ces méthodes dans là », dans (7), combine un démonstratif au pluriel avec un usage très oral du locatif « dans là », qui n'a pas de fonction spatiale claire mais marque une insistance critique. L'intonation et la structure marquent clairement l'incompréhension, l'agacement ou l'indignation du locuteur face à des pratiques jugées

inacceptables. L'interjection finale « oh » accentue l'évaluation négative. Le démonstratif permet de cibler un référent connu ou implicite, tout en soulignant un jugement péjoratif sur la situation évoquée.

L'expression « ces gens-là » dans (8) implique également une forme de jugement généralisant, souvent péjoratif ou stéréotypé, en mettant le groupe à distance. Les multiples occurrences de « crois-moi » renforcent l'implication subjective du locuteur, marquant l'intensité du jugement personnel porté sur les protagonistes et la situation.

Dans ces trois occurrences, les démonstratifs (accompagnés ou non de modificateurs comme « -là » ou « l'autre ») fonctionnent comme des marqueurs de jugement. Ils contribuent à exprimer une évaluation affective ou critique, qu'elle soit explicite ou implicite. Le locuteur utilise ces formes pour orienter l'interprétation de l'interlocuteur, marquer son engagement subjectif et insérer une valeur expressive forte dans le discours.

3.2. Mise à distance ou ironie

La mise à distance est une stratégie énonciative par laquelle le locuteur se détache de son propos, de manière explicite ou implicite. Elle peut se manifester par un ton décalé, ou l'emploi de marques discursives comme *soi-disant*, *encore heureux*, *tu parles* !... qui signalent un doute ou une critique déguisée. L'ironie, quant à elle, consiste à dire le contraire de ce que l'on pense, en laissant des indices pour que l'interlocuteur saisisse le décalage. Ces procédés sont fréquents dans le français parlé, notamment dans des contextes de moquerie, de protestation ou de connivence. Leur analyse dans un corpus oral permet de révéler des effets de style, des stratégies d'évitement ou de désaccord, et de mieux comprendre les jeux d'attitude dans l'interaction. Les démonstratifs peuvent aussi être utilisés pour créer une distance affective ou ironique entre le locuteur et le référent :

- 9) **Ce** fameux commissaire, toujours en retard au service (*Le contrôleur*, p.18)
- 10) **Cet** homme avait soi-disant- il avait exterminé l'hippopotame en question en trois coups-- donc c'était un grand événement (*Mbvuru*, p.36)
- 11) C'est-à-dire y a de ces moments où **ces** gens pensent- soi-disant pour chercher au moins- à pour chercher à observer si les gibiers sont à l'intérieur- mais les gibiers aussi ont les moments qu'ils habitent ou alors aussi qu'ils s'intéressent à être dans la savane donc voilà pourquoi (*Mbvuru*, p.36)

Le démonstratif « ce » dans (9) introduit un référent connu, mais ici,

l'ajout de l'adjectif « fameux » produit un effet ironique. Il s'agit moins d'une reconnaissance admirative que d'une critique implicite. L'ironie repose sur le décalage entre ce que le mot « fameux » laisse attendre (quelqu'un de remarquable) et la réalité évoquée : le retard systématique. Le démonstratif avec qualificatif ironique permet au locuteur de prendre ses distances et de tourner en dérision un comportement connu et blâmable.

Le démonstratif « cet homme » en (10) situe le personnage, mais l'ironie est amplifiée par la prétention attribuée au référent. L'expression « soi-disant », ici, est un marqueur lexical fort de mise en doute ou d'ironie. La narration souligne l'invraisemblance du fait évoqué (« trois coups » pour tuer un hippopotame), ce qui accentue le caractère sarcastique du propos. Le démonstratif, couplé à « soi-disant », met à distance la validité de l'information, et le locuteur exprime clairement un doute ironique sur le récit évoqué.

L'expression « ces gens », avec le démonstratif « ces », dans (11) désigne un groupe d'individus connus. L'emploi de « soi-disant » introduit une contestation implicite des motivations ou du discours des personnes visées. Le ton général du passage laisse entendre une forme de moquerie, ou à tout le moins une remise en cause des intentions prétendues par ce groupe.

Visiblement, dans ces trois exemples, les déterminants démonstratifs sont détournés de leur fonction référentielle neutre pour exprimer une prise de distance ou une ironie critique. Ils servent à inscrire un jugement implicite dans le discours, désolidarisant le parleur de ce qu'il évoque. Associés à des marqueurs comme « soi-disant » ou des adjectifs comme « fameux », ils deviennent des outils expressifs puissants dans le français oral, marquant l'attitude du locuteur face au référent.

3.3. Exagération ou mise en relief

L'exagération et la mise en relief sont deux procédés d'expression qui visent à attirer l'attention sur un élément du discours, souvent pour en accentuer l'impact ou l'importance. L'exagération, par l'emploi d'hyperboles, d'intensificateurs (énorme, toujours, incroyable, tellement...), amplifie la réalité au-delà du raisonnable, exprimant ainsi une émotion forte, une évaluation subjective ou une intention persuasive. La mise en relief, par contre, repose sur des structures syntaxiques particulières telles que la dislocation, ou encore l'emploi de pauses et d'intonations spécifiques à l'oral. Dans le français parlé au Congo, ces procédés sont souvent utilisés pour marquer l'implication du locuteur, structurer l'information et captiver l'interlocuteur. Leur analyse permet de mieux comprendre les dynamiques énonciatives et les fonctions discursives dans les interactions spontanées. Le démonstratif sert parfois à amplifier une émotion ou à mettre un élément en

valeur de façon exclamative :

- 12) Ah bon c'est là où **ces** gars nous ont **tellement** menacés jusqu'à pointer ils ont pointé ils avaient tiré même - sauf que la balle avait ricoché contre le mur de la maison (*Quelques moments de Guerre, p.27*)
- 13) **Ces** histoires-là elles me fatiguent (*Dans la cour p.66*)

Le démonstratif « ces » dans la phrase (12) sert à désigner les agresseurs en les rendant immédiatement présents dans le discours. Il y a une intensification du récit par la précision et la dramatisation du comportement des individus cités. La répétition des verbes (« ils ont pointé », « ils avaient tiré même ») contribue à une exagération dramatique, soulignant la gravité de la menace. L'utilisation du démonstratif ancre ces personnes dans le réel tout en focalisant l'attention sur la scène violente. Ici, le démonstratif aide à mettre en exergue la tension du moment vécu, à amplifier le danger et à dramatiser le récit.

La structure disloquée (« Ces histoires-là / elles me fatiguent ») dans (13) crée un effet d'insistance. Le démonstratif renforcé par « -là » met en relief le rejet affectif de la part du locuteur : il s'agit d'histoires bien connues, récurrentes, probablement pesantes ou absurdes. La dislocation ajoute une valeur expressive. On sent l'agacement, la lassitude du locuteur à l'égard de ces « histoires ». Le démonstratif sert ici à exprimer une saturation émotionnelle, une exagération de l'effet négatif que ces histoires ont sur le locuteur. Il renforce la subjectivité du discours. Le français parlé congolais exploite donc pleinement ces formes pour renforcer l'impact discursif et expressif.

3.4. Expressivité populaire et oralité

L'expressivité populaire et l'oralité constituent deux dimensions importantes du français parlé en contexte congolais. Par « expressivité populaire », on désigne l'ensemble des procédés langagiers, souvent issus du parler courant, qui traduisent la créativité, l'humour, l'émotion ou la vivacité des locuteurs ordinaires. L'oralité, quant à elle, renvoie aux caractéristiques du langage parlé : spontanéité, interactions directes, syntaxe relâchée, emploi de gestes ou d'intonations. Dans les conversations congolaises, ces deux éléments se conjuguent pour donner naissance à un discours vivant, imagé, parfois théâtral, où le choix des mots, les tournures, les expressions idiomatiques et les emprunts locaux traduisent une forte identité culturelle. Étudier cette expressivité permet ainsi de mettre en lumière la richesse linguistique et les stratégies de communication propres à une communauté

linguistique spécifique.

Dans le FPC, l'usage des démonstratifs expressifs est fortement marqué par l'oralité et les pratiques populaires :

- 14) Mais **cette** chemise-**là** aussi hein (*Récit d'une assistante sociale* p.72)
- 15) S'il te plaît donne -moi **ce** sac, non (*Une affaire de la société* p.81)

Le démonstratif renforcé « cette chemise-là » dans (14) donne un relief expressif à l'objet. L'extension « -là » insiste sur la proximité dans l'univers partagé entre interlocuteurs — il s'agit d'une chemise bien identifiée, possiblement visible au moment de l'énonciation. L'ajout de « aussi » et surtout « hein » (marqueur d'oralité typique) exprime ici une forme de réprobation, d'exaspération ou de moquerie familière. La phrase, incomplète syntaxiquement, est typique de l'oral spontané, où l'intonation et le contexte situent le sens plus que la structure grammaticale. Le démonstratif ici s'insère dans une formule expressive populaire, renforçant l'attitude affective du locuteur. Il crée un effet de connivence avec l'interlocuteur dans un cadre familial.

Dans (15), le démonstratif « ce sac » désigne un objet concret, immédiatement repérable dans le contexte d'énonciation. Il participe à la situation d'interaction directe, renforçant l'immédiateté du discours. Le mot final « non », utilisé ici non pas comme négation mais comme particule discursive, est très fréquent dans le français oral congolais. Il modifie le ton, en atténuant la demande, ou en la renforçant selon l'intonation, tout en maintenant une forme de pression affective sur l'interlocuteur. Le démonstratif, couplé à un marqueur d'oralité, sert à exprimer un affect, une demande engageante dans un cadre relationnel familial. C'est une marque d'oralité affective, propre aux échanges informels.

Les deux exemples illustrent parfaitement la manière dont les démonstratifs, loin de se limiter à une simple désignation, participent à une expressivité populaire ancrée dans l'oralité. Ils véhiculent des attitudes émotionnelles, traduisent des rapports sociaux implicites et renforcent le caractère interactif du discours.

4. Démonstratifs et interaction orale

Dans la dynamique de l'interaction orale, les démonstratifs jouent un rôle fondamental. Ils permettent d'attirer l'attention, de structurer le discours, de référer à des éléments partagés ou implicites, et surtout d'ancrer l'énoncé dans une situation énonciative concrète. En contexte congolais, ces fonctions sont le plus souvent renforcées par des gestes, des intonations ou

des mimiques qui accompagnent l'acte de parole.

4.1. Fonction de gestion du tour de parole

Dans une interaction orale, la prise de parole ne se fait pas de manière aléatoire. Elle obéit à des règles implicites qui permettent aux interlocuteurs de se relayer sans confusion. C'est dans ce cadre que s'inscrit la fonction de gestion du tour de parole. Cette fonction désigne l'ensemble des moyens linguistiques, prosodiques ou gestuels utilisés pour organiser l'échange : prendre la parole, la maintenir, la céder ou la reprendre. Dans le FPC, cette gestion s'exprime notamment à travers des marqueurs tels que « hein », « donc », « tu vois », ou encore par des silences, des répétitions et des variations d'intonation. L'analyse de ces procédés permet de comprendre comment les locuteurs s'ajustent les uns aux autres pour assurer la fluidité de la conversation et affirmer leur place dans l'échange.

Les démonstratifs peuvent servir à gérer le déroulement de l'interaction : reprendre un point, introduire un nouveau sujet ou rappeler un élément déjà évoqué comme le montrent si bien les occurrences suivantes :

- 16) **Cette** histoire-là on en a déjà parlé la semaine dernière (*La commerçante p.99*)
- 17) **Ce** problème-là moi je dis qu'il faut le régler maintenant (*Les études et le travail p.102*)

Le démonstratif « cette histoire-là », utilisé avec reprise anaphorique dans la phrase (16), indique un retour à un thème déjà évoqué. L'énoncé pose une limite conversationnelle, marquant que le sujet est épuisé, ce qui permet soit de passer à autre chose, soit de rappeler un consensus antérieur. Cette structure agit donc comme un outil de régulation du discours, en désignant une frontière discursive claire. Le locuteur reprend le contrôle de la parole, en rappelant un point discuté et en bloquant une éventuelle redondance.

Dans (17), l'expression « ce problème-là » sert ici à thématiser un sujet spécifique. Elle marque une prise d'initiative conversationnelle. La formule « moi je dis que » est typique de la prise de position autoritaire ou urgente, souvent utilisée pour affirmer un point de vue ou orienter la suite de l'échange. L'usage du démonstratif pose clairement le sujet au centre de la discussion, et signale que le locuteur réclame l'attention ou la prise de décision immédiate.

Dans les deux occurrences ci-dessus, les démonstratifs renforcés par « -là » ne servent pas uniquement à désigner, mais à gérer l'interaction : clôture de thème, relance du débat, ou affirmation d'un tour de parole prioritaire.

4. 2. Ancrage dans le contexte de communication

L'ancrage dans le contexte de communication désigne l'ensemble des éléments linguistiques qui relient un énoncé à la situation concrète dans laquelle il est produit. Il s'agit notamment de repères spatio-temporels, de déictiques (comme « ici », « maintenant », « ce », « celui-là »), de références aux interlocuteurs présents, ou à des événements partagés. Dans le FPC, cet ancrage est particulièrement marqué par l'usage de déterminants démonstratifs renforcés, d'expressions locales et de références culturelles implicites. Ces éléments permettent aux locuteurs de situer leurs propos, d'attirer l'attention sur un objet du discours, ou encore de souligner l'implication émotionnelle dans l'acte de communication. Ainsi, l'ancrage dans le contexte de communication renforce la proximité entre les interlocuteurs et contribue à la vivacité de l'interaction orale. Le démonstratif est souvent lié au contexte immédiat : ce que les locuteurs voient, entendent ou savent tous :

- 18) Tu vois **ce** monsieur-là - Il a presque escroqué tout le monde (*Les dirigeants africains et l'Occident*, p. 103
)

L'expression « ce monsieur-là » illustre bien un ancrage déictique dans le contexte de communication. Le démonstratif renforcé « ce...-là » renvoie à une référence partagée entre le locuteur et l'interlocuteur, soit parce que la personne désignée est présente, visible, ou récemment évoquée.

Le démonstratif « ce...-là » permet de désigner un référent précis dans la situation d'énonciation, connu de tous ou physiquement situé à proximité. Il connecte le discours à l'environnement communicatif immédiat, créant un effet de connivence. L'interpellation « Tu vois » renforce cet effet d'inclusion de l'interlocuteur. Le locuteur ne parle pas en général, il impose un point de vue commun, en s'appuyant sur un savoir partagé ou observable. Le démonstratif met en relief négatif le référent (le monsieur « presque escroc »), ce qui anticipe une valeur évaluative. L'ancrage sert donc aussi à préparer un jugement, appuyé sur un contexte connu ou reconnu dans l'instant de la communication.

4.3. Fonction d'implication de l'interlocuteur

Dans la communication orale, impliquer l'interlocuteur est une stratégie essentielle pour maintenir l'interaction et renforcer la dimension intersubjective du discours. Les démonstratifs, notamment, jouent un rôle central dans ce processus en orientant l'attention de l'allocutaire vers un référent précis, souvent partagé ou supposé connu. En FPC, leur emploi revêt

une forte dimension pragmatique. Ils servent à interpeller, à solliciter une réaction, ou à établir une connivence avec l'interlocuteur. Cette fonction d'implication se manifeste aussi par des marques prosodiques, des gestes, ou l'utilisation d'expressions typiquement orales. L'usage démonstratif devient alors un outil d'ancrage relationnel, renforçant la co-construction du sens et la dynamique du dialogue.

L'usage des démonstratifs sert aussi à impliquer émotionnellement ou cognitivement l'interlocuteur dans ce qui est dit, comme le montrent ces phrases :

- 19) Mais s'il t'arrivait d'entendre **cette** confession- **cette** histoire--tu vas pleurer-- (*La fuite*, p.9)
- 20) **Ce** jour-là, on n'oubliera jamais ce qui s'est passé (*Une donation des bibles au campus* p. 104)

Ces deux énoncés mettent en évidence une volonté claire du locuteur d'impliquer émotionnellement et cognitivement l'interlocuteur, au moyen de structures langagières typiques du français parlé. Dans (19), c'est une adresse directe et une projection émotionnelle. L'emploi de l'imparfait : « s'il t'arrivait d'entendre » avec le pronom de 2e personne (« t' ») implique directement l'auditeur dans une situation hypothétique. L'usage du futur proche, à visée prédictive et affective, renforce l'impact émotionnel : « Tu vas pleurer ». Le locuteur anticipe la réaction de l'interlocuteur et le place dans une posture empathique, provoquant une mise en situation mentale. L'anaphore « cette confession – cette histoire » renforce aussi l'effet dramatique et l'invite à s'immerger dans un récit personnel ou douloureux.

Dans (20), le démonstratif « Ce jour-là » ancre l'énoncé dans un événement précis du passé, reconnu ou mémorable. L'emploi du pronom « on » à valeur intersubjective ou collective « On n'oubliera jamais » inclut l'interlocuteur dans une mémoire partagée, dans un « nous » implicite. Le futur de certitude (« n'oubliera jamais ») agit comme un marqueur d'insistance sur la gravité ou la force de l'événement évoqué.

4.4. Marqueurs de proximité sociale ou affective

En français parlé, notamment dans les interactions informelles observées au Congo, les démonstratifs peuvent aussi marquer une proximité sociale ou affective entre locuteurs. Leur emploi permet d'exprimer une connivence, une familiarité, voire une forme de solidarité ou d'intimité dans l'échange. Par exemple, l'utilisation de formes comme *ce gars-là* ou *cette histoire-là*, prononcées avec une intonation spécifique, peut signaler un jugement partagé, une complicité émotionnelle ou une expérience commune.

Ainsi, les démonstratifs deviennent des indices subtils de la relation interpersonnelle qui se tisse au fil du discours oral. Les démonstratifs sont utilisés pour signaler un lien affectif ou une distance sociale dans le discours :

- 21) **Ce petit là** il est comme mon premier garçon (*La vie en société à Brazzaville, p.104*)
- 22) Ma belle-mère ne s'occupe pas de nous-**cette** marâtre-**là** euh il faudra que tu prennes soin de moi - car sans toi tu comprends tu t'imagines certaines choses que je ne peux pas faire- (*Un ami cocufié, p.8*)

Les deux exemples ci-dessus illustrent l'usage de déterminants démonstratifs notamment avec le suffixe « -là » en FPC, comme marqueurs de proximité affective, d'évaluation relationnelle ou de distanciation émotionnelle. Dans (21), on relève une expression d'attachement et de familiarité : « Ce petit-là ». L'emploi du démonstratif avec déictique renforcé « -là » sert à individualiser le référent et à le rapprocher affectivement du locuteur. Et la suite « il est comme mon premier garçon » exprime un attachement fort, une forme de filiation symbolique. Le démonstratif devient un vecteur d'affection, d'identification émotionnelle, ancrant l'interlocuteur dans une relation de proximité sociale, voire familiale.

Par contre, on remarque, dans l'exemple (22), un usage péjoratif du démonstratif « cette marâtre-là », qui marque un jugement négatif. Le terme « marâtre » lui-même est chargé de connotations affectives négatives (stéréotype de la belle-mère méchante). La suite de l'énoncé, adressée à un interlocuteur de confiance (« il faudra que tu prennes soin de moi »), renforce le contraste affectif : rejet d'une figure maternelle et dépendance affective vis-à-vis de l'autre. Le démonstratif ici ne rapproche pas mais éloigne, marquant l'exclusion ou la critique dans une interaction émotionnellement chargée. Les démonstratifs, en contexte oral congolais, ne sont pas de simples repères grammaticaux. Ils sont porteurs de relations sociales et affectives.

Dans le FPC, les démonstratifs sont des instruments puissants de l'interaction. Ils connectent les locuteurs à leur environnement, structurent l'échange, marquent les relations sociales et orientent la prise de parole. Ils participent pleinement à l'ancrage énonciatif et à la co-construction du sens dans le dialogue.

Les démonstratifs observés et analysés dans le FPC ne sont pas neutres. Ils marquent des affects, organisent le récit, mettent en évidence l'implication du locuteur et la dynamique du discours oral. Leur usage en contexte congolais s'inscrit dans une logique interactionnelle marquée par la

proximité et la théâtralité du langage de tous les jours.

Conclusion

À travers cette étude, nous avons analysé l'usage des déterminants démonstratifs dans le FPC, en insistant sur leur ancrage énonciatif et leur valeur expressive. Ces démonstratifs ne se limitent pas à une simple fonction de désignation ; ils s'inscrivent dans une dynamique discursive vivante, marquée par l'oralité, l'interaction, et l'implication affective et sociale des locuteurs. L'analyse a permis de mettre en lumière plusieurs points essentiels : les démonstratifs structurent le discours en opérant des reprises, des anticipations ou des emphases. Ils servent aussi à gérer les tours de parole, à signaler la connivence ou la distance avec l'interlocuteur, et à ancrer le message dans un *ici* et *maintenant* partagé. En contexte congolais, ces emplois sont souvent amplifiés par les gestes, les intonations et les éléments socioculturels, donnant au démonstratif une forte charge expressive.

Références bibliographiques

- ADAM Jean-Michel et Lugin Gilles, 2000, « Variations des ancrages énonciatifs et fictionalisation d'une anecdote d'Albert Camus », *Langue française*, n°128, L'ancrage énonciatif des récits de fiction, pp. 96-112.
- ANSCOMBRE Jean-Claude et Ducrot Oswald, 1983, *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Pierre Mardaga.
- Austin John, 1962, *How to Do Things with Words*, Oxford University Press, *This seminal work is based on William James Lectures delivered by Austin at Harvard University in 1955 and introduces key concepts in speech act theory, such as performative utterances and illocutionary acts.*
- BARTHES Roland, 1953, *Le degré zéro de l'écriture*, Paris, Le seuil.
- BENVENISTE Émile, 1974, *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.
- BRUNOT Ferdinand, 1926, *La pensée et la langue*, Paris, Masson.
- BUFFARD-MORET Brigitte, 2020, « Les procédés énonciatifs », *Le langage de la littérature, Introduction à la stylistique*, Armand Colin, pp. 31-64.
- DE MULDER Walter, 1997, « Les démonstratifs : des indices de changement de contexte », in Flaux N., Van de Velde D. & W. De Mulder, eds., *Entre général et particulier : les déterminants*, Arras, Artois Presses Université, pp.137-200.
- DE MULDER Walter et CARLIER Anne, 2006, « Du démonstratif à l'article

- défini : le cas de *ce* en français moderne », *Le démonstratif en français*, 4, pp.96-113.
- GARY-PRIEUR Marie Noëlle, 2001, « GN démonstratifs à référence générique : une généralité discursive », *French Language Studies* 11, pp. 221-239.
- GARY-PRIEUR Marie-Noëlle & Léonard Martine, 1998 : « Le démonstratif dans les textes et dans la langue », *Langue Française* n° 120, Les démonstratifs : théorie linguistique et textes littéraires, pp. 5-20.
- GENETTE Gérard, 1983, *Nouveau Discours du récit*, Paris, Le Seuil.
- GILLES Philippe, 1998, « Les démonstratifs et le statut énonciatif des textes de fiction : l'exemple des ouvertures de roman », *Langue française*, n°120, 1998. Les démonstratifs : théorie linguistique et textes littéraires. pp. 51-65
- GRICE H. Paul, 1975, « Logic and conversation », In P. Cole & J. Morgan (Eds.), *Syntax and semantics*, Vol. 3, pp. 41-58, New York: Academic Press.
- N'GUESSAN Konan Lazare, 2016, « Productivité sémantique du déterminant démonstratif chez Kourouma », *Revue Baobab*, deuxième semestre, pp.29-46.
- Guillot-Barbance Cécile, 2003, Le rôle du démonstratif dans la cohésion textuelle au XVe siècle : éléments de grammaire textuelle, [Thèse de doctorat, Établissement d'enseignement supérieur, ENS LSH de Lyon.](#)
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1980, *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- KLEIBER Georges, 1998, « Les démonstratifs à l'épreuve du texte ou *Sur cette côte de la baie de l'Arguenon* », *Langue française*, 120, pp.77-94.
- KLEIBER Georges, 2005, « Des démonstratifs bien énigmatiques : les démonstratifs cataphoriques génériques », In : Dobrovie-Sorin, C. (éd.). *Noms nus et généricité*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, pp.65-95.
- KLEIBER Georges, 2006, « Démonstratifs : emplois à la mode et mode(s) d'emploi » *Langue française*, n°152, pp. 9-23.
- KLEIBER Georges, 2008, « Démonstratifs marginaux : lorsque le démonstratif se met en titre », Communication à la Journée d'Étude, *La détermination côté définitude* (le 28 mai 2008, Lille, France).
- KLEIBER Georges, 1986, « Déictiques, embrayeurs, token-réflexives, symboles indexicaux, etc. : comment les définir ? », *L'information grammaticale*, p.30, 3-22.
- LEEMAN Danielle, 2004, *Les déterminants du nom en français*, Paris,

Presses Universitaires de Paris.

PHILIPPE Gilles, 1995, « Embrayage énonciatif et théorie de la conscience », *Langages*, 117, pp. 95-108.

SEARLE John, 1969, *Speech Acts : An Essay in the Philosophy of Language*, Cambridge, Cambridge University Press.

SPERBER Dan et Deirdre Wilson, 1986, *Relevance: Communication and Cognition*, Blackwell Publishers.

TASMOWSKI-DE Ryck Liliane, 1987, « Les démonstratifs français et roumains dans la phrase et dans le texte », *Langages*, 87, pp. 82-99.